

Rapport du jury des concours d'accès à l'IRA de NANTES Session 2014

Observations préliminaires

Le jury renouvelle ses remerciements à l'équipe administrative de l'IRA de Nantes pour la qualité de son accueil et pour sa disponibilité dont elle sait, aussi, témoigner à l'égard des candidats.

Le jury se félicite, par ailleurs, des échanges très coopératifs avec la direction qui ont, notamment, porté sur son appréciation des candidats précédemment recrutés à l'issue de l'année de formation. Ces informations sont précieuses pour vérifier la qualité de la sélection des candidats.

DEROULEMENT DE LA SELECTION

1. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1.1 Observations sur le déroulement du processus de correction

Dans un souci constant d'équité et de contrôle qualité du travail des membres du jury, les correcteurs se sont réunis afin de formaliser ensemble des repères précis de correction. Ce « séminaire des correcteurs » s'est déroulé sur une journée entière en quatre séquences :

- appropriation du sujet et réflexion collective sur les compléments à apporter au corrigé proposé par l'auteur du sujet ;
- correction « à blanc » et mise à l'épreuve du corrigé ainsi complété sur un échantillonnage de copies examinées par chaque correcteur individuellement ;
- comparaison collective des notes attribuées et analyse des écarts ;
- formalisation collective des principaux attendus, des pièges du sujet, et du barème détaillé.

L'ensemble des correcteurs considère cet exercice comme important et source de gain de temps par la suite. Mais la démarche conduit aussi à élever le niveau d'exigence du jury à l'égard des candidats. Dans le cadre d'un concours qui retient les meilleurs des candidats de la session, cela n'a d'autre impact que d'abaisser le seuil d'admissibilité.

Une fois engagé le processus de correction, les binômes de correcteurs ont mis en œuvre les actions d'auto contrôle suivantes :

- échange des 25 premières copies corrigées pour comparer leurs notes ;
- concertation approfondie sur les copies ayant donné lieu à des écarts significatifs de jugement ;
- recours ponctuel à l'avis d'un autre binôme sur un cas atypique de réponse ;
- avant la fin du processus, comparaison des 3 meilleures et des 3 moins bonnes copies.

Au final, les légers écarts de notes moyennes entre les différents binômes ont pu être expliqués par le nombre de copies anormalement faibles ou au contraire de très bon niveau.

A noter : la présence de 2 copies présentant des signes distinctifs a abouti à l'élimination des candidats concernés.

Le jury remercie la direction et les services de l'IRA d'avoir permis et facilité cette organisation.

Pour l'avenir, le jury souhaiterait que l'IRA communique à chaque binôme après les 25 premières corrections les moyennes des notes attribuées par binôme afin de juger de la nécessité ou non, de renforcer la concertation inter binômes.

1.2 Observations à l'attention des futurs candidats

De manière générale sur la forme, il doit être redit aux futurs candidats qu'ils ne pourront obtenir des notes supérieures à la moyenne si :

- leur écriture est trop difficile à déchiffrer ;
- les fautes d'orthographe sont trop nombreuses (il faut relire sa copie) ;
- la syntaxe n'est pas correcte ;
- la copie n'est pas structurée ou le plan annoncé n'est pas respecté.

Toujours sur la forme, l'introduction doit poser le sujet et la conclusion ne peut apporter aucun point si elle n'est qu'une simple redite en résumé des propos précédents.

Sur le fond, les notes sont supérieures à la moyenne si les candidats font preuve de :

- concentration sur l'énoncé précis du sujet, ce qui suppose une réflexion préalable notamment au vu des documents joints (concours interne et 3eme concours) ;
- prise de recul, de hauteur de vue par rapport au sujet ;
- capacité d'analyse ce qui suppose de ne pas simplement recopier les données du dossier ;
- connaissances solides en culture administrative et institutionnelle ;
- pertinence dans les propositions.

S'agissant spécifiquement de la note du concours externe, peu de candidats ont présenté une très bonne copie et le réel effort d'analyse a été récompensé. Les candidats ont tout intérêt à s'imprégner de l'intitulé de l'épreuve (« *composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique ...* permettant d'évaluer l'ouverture au monde des candidats»). Ainsi la première démarche à conduire est de s'interroger sur les relations dans le sujet qui leur est proposé avec la liste des thèmes portés par l'arrêté définissant l'épreuve d'admissibilité.

Trop de candidats peinent à hiérarchiser leurs idées et agglomèrent l'accessoire à l'essentiel.

Les correcteurs ont relevé trop de digressions inutiles voire de propos de nature pseudo-philosophique (niveau comptoir de café), et une insuffisante qualité rédactionnelle au regard du niveau d'études des candidats.

Ils ont été souvent déçus par des copies énonçant le catalogue des mesures au lieu de répondre à la question posée (***comment l'Etat peut-il efficacement ...***) ; c'est certainement la question de l'efficacité qui présentait la difficulté essentielle du sujet. En l'occurrence il fallait pour cela parler de l'articulation avec l'action des nombreux autres acteurs impliqués, publics et privés et éviter les poncifs. La dimension européenne méritait aussi d'être appréhendée. Quelques copies ont soutenu que l'Etat est impuissant face aux défis auxquels il est confronté ; pourtant la complexité est inhérente à l'action publique.

La focalisation sur les dispositifs les plus connus a pu faire oublier l'essentiel : la fiscalité, la sécurité sociale, l'éducation. Les dispositifs d'évaluation des politiques publiques n'ont été traités que par les bonnes copies.

Le sujet se prêtait à l'expression d'une opinion personnelle à la condition d'être mesuré.

L'introduction pouvait opportunément poser la question du pourquoi chercher plus d'efficacité dans le contexte actuel et présenter la problématique.

Concernant les QRC, le niveau des connaissances est apparu insuffisant ; les questions étaient certes précises et il fallait avoir ardemment préparé cette épreuve pour la réussir. Par contre les réponses n'appelaient pas de longs développements.

S'agissant du concours interne, le jury a été étonné du manque de connaissances de l'univers administratif pour des candidats travaillant déjà au sein de l'Etat.

Mieux préparés sur la forme, les candidats leur sont souvent apparus manquer de recul et d'esprit de synthèse. Les meilleures copies sont celles qui ont développé des propositions opérationnelles.

Les candidats doivent être extrêmement attentifs à la gestion de leur temps afin de pouvoir composer la note administrative demandée et répondre aux questions posées. Une gestion du temps maîtrisée permet de gagner des points avec les questions ; cela suppose de l'entraînement. De même, la lecture rapide des documents, en particulier de nature juridique, est un exercice qui ne s'improvise pas.

Concernant le 3^{ème} concours, le sujet, qui portait sur la mise en place des emplois d'avenir de professeurs au sein des établissements locaux d'enseignement de l'Education Nationale, ne présentait pas de difficultés de compréhension. Les pièges à éviter par les candidats étaient, à titre principal,

- se perdre dans les documents et rendre une copie incomplète,
- oublier à qui était destinée la note,
- enfin le candidat doit structurer sa réponse, être très concis et opérationnel et donc trier dans les informations à sa disposition ce que les EPLE doivent savoir et non pas recopier tous les éléments.

Si le jury a, globalement, constaté une bonne préparation à l'épreuve de la note de synthèse, en revanche, les réponses aux questions, qui nécessitent la mobilisation de connaissances, ont été, souvent, peu approfondies. Les remarques, mentionnées ci-dessus, relatives au concours interne, s'agissant de la gestion du temps afin de pouvoir composer la note de synthèse demandée et répondre aux questions posées, conservent toute leur pertinence.

2. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

2.1 Observation sur le déroulement des entretiens

Le jury tient à noter la qualité de la préparation de l'IRA dans la constitution des trinômes qui ont permis de couvrir, lors des entretiens, un large spectre de sujets.

Le jury souligne également la qualité de l'accueil réservé aux candidats par les services de l'IRA. La parfaite organisation est à souligner.

Les membres du jury ont assisté, pour leur très grande majorité, à la formation commune organisée au sein de l'IRA. Cette pratique de partage préalable est très appréciable et appréciée.

Le contrôle qualité des épreuves orales a été mis en œuvre par la présidente afin d'assurer la parfaite équité entre les sous jurys, tant en terme d'attitude, de difficultés des questions, et d'évaluation. A cet effet, la présidente a assisté à plusieurs auditions et proposé à chaque sous jury des pistes d'amélioration. Elle a veillé à ce que l'échelle de notation des candidats soit cohérente entre chaque sous jury d'un même concours.

2.2 Observations sur les épreuves d'admission à l'attention des futurs candidats

Le jury adopte une attitude bienveillante et curieuse pour que chacun puisse donner le meilleur de lui-même et laisser à voir ce qu'il est vraiment ; mais **cette bienveillance se conjugue avec une grande exigence** ce qui peut créer, à la lecture des résultats, quelques surprises.

Les attentes pour les 3 concours sont toujours les mêmes :

- connaître l'environnement administratif et les 3 environnements de postes de débouché ;
- être capable de parler de soi et de ne pas réciter sa présentation ;
- être capable de s'exprimer de manière claire, de maîtriser ses émotions ;
- être capable de prendre du recul sur soi-même ;
- être capable de s'engager, de s'adapter, et de faire preuve d'imagination ;
- être capable d'entraîner, de motiver, de fédérer ;
- avoir le sens des relations humaines, de l'écoute, et de l'organisation ;
- se projeter de manière concrète dans les fonctions d'encadrement et dans les différents univers professionnels de débouchés ;
- être tout simplement sincère, naturel, et ne pas chercher à faire plaisir au jury.

Si ces critères n'étaient pas satisfaits aux yeux du jury, et compte tenu du fait que le doute ne profite jamais au candidat, **des notes éliminatoires ont été données. Mais elles ne doivent pas décourager les candidats à repasser les épreuves** ; il leur faut accepter cette évaluation, se remettre en cause, et identifier en quoi ils doivent progresser.

S'agissant du concours externe comme du troisième concours, la connaissance souvent trop rudimentaire de l'administration, ou trop parcellaire des univers de débouchés a été sanctionnée. Beaucoup s'illusionnent sur ce qu'est réellement le travail d'un cadre (débutant) en administration centrale.

Les candidats doivent aussi connaître les fondamentaux des droits et obligations des fonctionnaires et comprendre les attendus en terme d'éthique et de valeurs. A cet égard, le niveau souvent très élevé des études, notamment pour le concours externe, peut faire oublier à certains que l'humilité et l'abnégation font partie de l'éthique au service de l'Etat.

Le jury a apprécié de découvrir des candidats moins formatés que les années passées et relève la très grande diversité et richesse des profils du troisième concours.

Pour le concours interne, les candidats doivent montrer leur ouverture sur tous les postes offerts et sur l'exigence de mobilité ; cette capacité à se projeter dans d'autres univers et d'autres métiers que ceux déjà bien connus est essentielle.

Il est par ailleurs déterminant d'avoir bien mûri le changement de position dans la hiérarchie.

Les dossiers RAEP étaient plus complets et les projets plus mûris que l'an passé mais les candidats doivent éviter de se « survendre » car les mensonges sont vite repérés ; les annexes sont appréciées par le jury car souvent plus probantes quant à la réalité des fonctions exercées par le candidat.

3. STATISTIQUES

Les chiffres clés sont le taux d'absentéisme et le taux de sélectivité (présents/admis) :

- Pour le concours externe : 51,81% des inscrits présents ; taux de sélectivité 1/10 présents.
- Pour le concours interne : 64,74% des inscrits présents ; taux de sélectivité 1/11 présents.
- Pour le 3^{ème} concours : 66,67% des inscrits présents ; taux de sélectivité 1/11 présents.

Par rapport aux deux derniers recrutements : si les concours d'accès restent globalement attractifs et sélectifs, on observe néanmoins une baisse constante des inscrits sur le concours interne.

Concours	2012			2013			2014		
	externe	interne	3ème concours	externe	interne	3ème concours	externe	interne	3ème concours
Postes offerts	70	52	8	67	50	8	69	51	9
inscrits	1382	960	149	1312	879	161	1317	851	151

Résultats des épreuves écrites pour l'IRA de Nantes (session 2014)

	Concours externe	Concours interne	3ème concours
Présents écrits	671	549	98
Admissibles	205	117	29
Barre admissibilité	9,5	9,06	10,75
% admissibles	30,55	21,31	29,59
Note la plus haute	1 ^{ère} épreuve : 17,73 2 ^{ème} épreuve : 16,20	14,28	14,81
Note la plus basse	0	0	0,75

Moyenne et écart-type par concours et par épreuves d'admissibilité (session 2014)

concours interne			concours externe			3ème concours		
Epreuves	moyenne	écart type (1)	Epreuves	moyenne	écart type (1)	Epreuves	moyenne	écart type (1)
note globale (note de synthèse + question)	6,97	2,62	composition sur un sujet d'ordre général	8,86	3,34	note globale (note de synthèse + question)	9,23	2,63
			Questions à réponse courte	7,08	2,93			

(1) l'écart-type est l'écart moyen par rapport à la note moyenne des candidats admissibles

	Concours externe			Concours interne			3ème concours			Total général
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux	
Postes offerts			69			51			9	129
Inscrits	539	778	1317	294	558	852	60	91	151	2320
Admis à concourir	534	761	1295	291	557	848	57	90	147	2290
Présents écrits	299	372	671	186	363	549	36	62	98	1318
<i>% présents</i>	<i>55,99</i>	<i>48,88</i>	<i>51,81%</i>	<i>63,92</i>	<i>65,17</i>	<i>64,74%</i>	<i>63,16</i>	<i>68,89</i>	<i>66,67%</i>	<i>57,55%</i>
Admissibilité										
Admissibles	88	117	205	37	80	117	8	21	29	351
Barre d'admissibilité			9,5			9,06			10,75	
<i>% admissibles</i>	<i>29,43</i>	<i>31,45</i>	<i>30,55</i>	<i>19,89</i>	<i>22,03</i>	<i>21,31</i>	<i>22,22</i>	<i>33,87</i>	<i>29,59</i>	
Admission										
Présents	83	110	193	37	74	111	7	17	24	328
Admis liste principale	29	40	69	18	33	51	2	7	9	129
Barre d'admission liste principale			12,14			10,73			13,85	
Inscrits liste complémentaire	11	15	26	2	6	8	1	3	4	38
Barre d'admission liste complémentaire			11,6			10,35			12,85	
Taux de sélectivité (présents écrits/admis)	10,31	9,3	9,72	10,33	11	10,76	18	8,85	10,9	

En conclusion

Le jury se félicite de la coopération et des échanges avec la direction de l'IRA et son équipe ; il leur renouvelle leurs vifs remerciements pour leur engagement.

Il encourage les candidats n'étant pas reçus cette année à repenser leur projet et s'ils sont toujours sincèrement motivés, à se préparer de nouveau aux épreuves tant au plan des connaissances que des savoir-être.

* * * * *